



CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 NOVEMBRE 2025

L'an **deux mille vingt-cinq**, le 17 **novembre**, à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la commune de **SAINT-VINCENT-DES-LANDES**, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Alain RABU, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal jeudi 13 novembre 2025

Présents :

- | | | | | | |
|---------------------------------------|-------------------------------------|--|-------------------------------------|--|-------------------------------------|
| ● ¹ M. Alain RABU | ☒ | ● ⁸ Mme Martine DENIEUL | ☒ | ● ¹⁵ M. Anthony SIEBENHUNER | ☒ |
| ● ² Mme Patricia FREOUR | ☒ | ● ⁹ M. Bertrand RIOCHET | ☒ | ● ¹⁶ M. Julien KOZAL | ☐ |
| ● ³ M. Anthony DEVALET | ☒ | ● ¹⁰ Mme Isabelle BOUCHET | ☒ | ● ¹⁷ Mme Prisca CHARPANTIER | ☒ |
| ● ⁴ Mme Marie-Anne LAILLET | ☒ | ● ¹¹ Mme Karine CAVE-LEROUX | ☒ | ● ¹⁸ M. David DENIEUL | ☐ |
| ● ⁵ M. Stéphane ARAGON | ☒ | ● ¹² M. Denis MAUSSION | ☐ | ● ¹⁹ Mme Maryline LEMESLE | ☒ |
| ● ⁶ Mme Ginette RAYNARD | ☒ | ● ¹³ M. Gérald LEFEUVRE | ☒ | | |
| ● ⁷ M. Philippe CADOREL | ☒ | ● ¹⁴ Mme Isabelle ROUE | ☐ | | |

Secrétaire de séance : Mme Prisca CHARPANTIER

Excusés : M. Julien KOZAL, M. David DENIEUL, Mme Isabelle ROUE, M. Denis MAUSSION

Pouvoir : M. Denis MAUSSION a donné pouvoir à M. Stéphane ARAGON

APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 3 NOVEMBRE 2025

Monsieur le Maire appelle les membres du Conseil Municipal à se prononcer sur le compte rendu de la séance du 3 novembre 2025.

Phase APD – Extension Maison Médicale

Vu le Code Général des collectivités territoriales, et notamment les articles L.21.21-29 et suivantes

Vu le Code de la Commande Publique

Vu le projet d'extension de la Maison Médicale situé 8 rue d'Issé.

Vu l'avant-projet sommaire présenté aux praticiens et au maître d'ouvrage le 30 septembre 2025,

Vu les études et propositions établies par le Maître d'œuvre MCM Architectes.

Considérant les nombreux échanges et ajustements apportés au projet initial pour répondre aux besoins exprimés par les praticiens et par la commune.

Le projet d'extension de la Maison Médicale vise à améliorer les conditions d'exercice des professionnels de santé et anticiper l'évolution des besoins du territoire.

Le maître d'œuvre MCM présente l'avant-projet définitif avant d'engager la phase de conception (PRO).

L'extension est composée de deux parties. Une partie à usage privatif pris en charge par les Kinés, la psychologue et l'ostéopathe. Une partie avec des locaux communs à tous les praticiens (salle de réunion, bureau, sanitaires,) réalisé par la commune.

Parallèlement, des études sont en cours afin de définir du mode de chauffage le plus adapté au bâtiment existant et de l'extension.

Le projet est en attente de chiffrage définitif, il sera donc présenté lors du prochain conseil.
Le conseil municipal n'est, par conséquent, pas appelé à délibérer.

Questions et informations diverses

*L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h30
Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.*

Séance du conseil municipal du Lundi 17 novembre 2025.

¹ M. Alain RABU	² Mme Patricia FREOUR	³ M. Anthony DEVALET	⁴ Mme Marie-Anne LAILLET	⁵ M. Stéphane ARAGON
⁶ Mme Ginette RAYNARD	⁷ M. Philippe CADOREL	⁸ Mme Martine DENIEUL	⁹ M. Bertrand RIOCHET	¹⁰ Mme Isabelle BOUCHET
¹¹ Mme Karine CAVE- LEROUX	¹² M. Denis MAUSSION (Absent excusé)	¹³ M. Gérard LEFEUVRE	¹⁴ Mme Isabelle ROUE (Absente excusée)	¹⁵ M. Anthony SIEBENHUNER
¹⁶ M. Julien KOZAL (Absent excusé)	¹⁷ Mme Prisca CHARPANTIER	¹⁸ M. David DENIEUL (Absent excusé)	¹⁹ Mme Maryline LEMESLE	